



ESPACES PUBLICS ET PIÉTONS

Séminaire de formation - jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2014

Un programme de formation proposé par le CAUE de Paris, en partenariat avec l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France et la Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PARIS

ESPACES PUBLICS ET PIÉTONS

Jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2014

La place des piétons dans la ville renvoie à de multiples pratiques, comportements et besoins. Ces éléments rentrent quotidiennement en interaction avec l'aménagement des espaces et les enjeux d'accessibilité, de services et d'ambiances. Ce séminaire examinera les aspects physiques et sensibles de l'espace public afin d'accorder aux piétons une place centrale. Les interventions en salle et sur site permettront aux participants de mettre en relation les pratiques des citadins et la conception de l'espace public.

Jeudi 9 octobre - Accueil à 8h45 - Pavillon de l'Arsenal, salle de projection

→ 9h00 - MARCHER EN VILLE

- _ Marcher, une expérience sensible, sociale et physique, **Jean-Paul Blais**, sociologue
- _ Portrait du piéton contemporain, **Laurence Duffort**, directrice du CAUE de Paris
- _ Introduction à la marche sensible et au diagnostic piéton de l'espace public, **Solène Mourey**, architecte, CAUE de Paris et **Julie Roussel**, psychologue environnementaliste, direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris

→ 11h00 Itinéraires sensibles : analyse des usages de l'espace public par le piéton

- _ Mise en situation

→ 13h00 Pause

→ 14h30 - FAVORISER LES PIÉTONS

- _ La place du piéton dans la ville : panorama, **Solène Mourey**, architecte, CAUE de Paris
- _ Requalifier l'espace public, diversifier les modes d'intervention, **Nicolas Saugère**, architecte urbaniste agence Nicolas Michelin et associés
- _ Le plan piéton parisien, objectifs et plan d'action, **Hervé Judéaux**, conseiller analyse et stratégie auprès du directeur, direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris
- _ Rôle des usagers et mobilisation des acteurs locaux, **Hélène Driancourt**, chargée de mission, agence de la mobilité, direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris et **Laurence Duffort**, directrice du CAUE de Paris

Vendredi 10 octobre - Accueil à 8h45 - Pavillon de l'Arsenal, salle du jury

→ 9h00 - CHANGER DE REGARD ET DE PRATIQUES

- _ Retour sur les itinéraires sensibles : restitution des perceptions et des relevés des marcheurs, échanges collectifs

→ 10h30 Les contraintes réglementaires de l'espace public

- _ **Philippe Loyer**, relais technique à la subdivision Nord, service des déplacements, pôle circulation

→ 11h00 La micro conception de l'espace public

- _ Panorama et clés de lecture, **Laure Boudès**, architecte, CAUE de Paris
- _ Retour d'expérience : les abris voyageurs, **Dominique Larrouy-Estevens**, adjointe au chef de l'agence de la mobilité, direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris

→ 12h30 Pause

→ 14h00 ATELIER : AMÉNAGER L'ESPACE

- Exercice par groupe sur la base des relevés effectués lors des itinéraires sensibles :
- _ Dessin de plans habités sur les sites de projet
- _ Élaboration d'un micro projet par site
- _ Restitution collective : de la marche au projet d'espace public
- _ Temps d'échanges

Pour tout renseignement contactez

Solène Mourey
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris
formation@caue.fr / T 01 48 87 70 56 / F 01 48 87 00 45
www.caue75.fr

ESPACES PUBLICS ET PIÉTONS

MODALITES PRATIQUES

Public

Le séminaire de formation s'adresse aux élus et aux professionnels de l'urbanisme.

Lieu de la formation

Pavillon de l'Arsenal – 21 boulevard Morland 75004 Paris

Format

Ce séminaire – ouvert à un groupe restreint – est composé de deux journées. Des apports théoriques, échanges en salle, visites de terrain, exercices pratiques seront proposés.

Tarifs

Séminaire complet (2 journées) : 350 euros TTC

1ère journée seulement : 200 euros TTC

Le tarif de formation ne prend pas en charge les frais de repas.

Toute inscription non annulée auprès de l'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France moins de 5 jours ouvrables avant le début de la formation sera facturée.

Une convention sera établie avec la structure concernée.

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 17 159 92.

Calendrier

Journée 1 – Jeudi 9 octobre 2014

Journée 2 – Vendredi 10 octobre 2014



CAUE de Paris
32 boulevard de Sébastopol
75004 Paris
T 01 48 87 70 56
F 01 48 87 00 45
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

